



COMMUNE DE FOUNEX AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et de son règlement d'application, la Municipalité de Founex soumet à l'enquête publique du 12 novembre 2022 au 11 décembre 2022 :

- Le plan d'affectation communal et son règlement

Durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT ainsi que ses annexes est mis en consultation.

Le dossier d'enquête est disponible au greffe de la Commune de Founex du 12 novembre au 11 décembre inclusivement, où la population peut en prendre connaissance.

Le dossier est également disponible sur le site internet de la commune :

www.founex.ch

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au greffe de la Commune de Founex (Route de Châtaigneriaz 2, Case postale 48, 1297 Founex) dans le délai indiqué.

La Municipalité